#### COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 21 juillet 2023

<u>Présents</u>: GOIZET Henri, DOMINGUEZ Jean José, DUPIN André, FOURGEAUD Sébastien, GROS Corine, LACOSTE Frédéric, LOUBET Marie José, OZANNE Jean François,.

- Absents excusés : BONNET Angèle (pouvoir à Corine GROS)
- Secrétaire de séance : DUPIN André

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 09 juin 2023

Ordre du jour

### **DELIBERATIONS**

1. Adoption du PV de la séance du 09 juin 2023

Le Procès verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## 2.Délibération pour état d'abandon manifeste

M le Maire rappelle au Conseil que la Commune a dû engager une procédure pour l'Etat d'abandon de la Maison Autret (8 lotissement des Campasses) qui a fait l'objet d'un incendie en 2014 et restée dans cet état depuis cette date, état aggravé par l'envahissement de la végétation qui génère une nuisance permanente pour les riverains.

A ce jour toutes formalités possibles ont été menées par la commune qui doit maintenant engager la procédure d'expropriation étant précisé que la maison devra être démolie (coût 50 000€) et le terrain remis en état pour être proposé à la vente.

# 3.Délibération pour créances éteintes du budget de la commune et du budget Eau et Assainissement

Il est constaté ques les créances Lamothe sont irrécouvrables ( 1250,.01 € pour le budget commune et 2362.92€ pour le budget eau et assainissement.)

Prononcé de jugements de Liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif et d'insuffisance de rétablissement personnel.

#### 4.Encaissement des repas : feu de St Jean, fête locale et randonnées du 15 Août.

Délibérations habituelles pour pouvoir encaisser les recettes versées par les participants

Feu de St Jean 12€

Repas fête locale 17 €

Repas randonnée 14€